



GEMENG  
JONGLËNSTER

Junglinster, le 06 août 2021

ADMINISTRATION  
COMMUNALE DE  
JUNGLINSTER

12, rue de Bourglinster  
L-6112 Junglinster

Boîte postale 14  
L-6101 Junglinster

T 78 72 72-1  
F 78 83 19

Heures d'ouvertures

Lundi à vendredi  
8h00-12h00  
et 13h00-16h30

Jeudi jusqu'à 19h00  
seulement bureau  
de la population

Service technique  
uniquement sur  
rendez-vous

[www.junglinster.lu](http://www.junglinster.lu)

## PUBLICATION

Il est porte à la connaissance du public que par sa délibération du 20 novembre 2020 le conseil communal a adopté une modification ponctuelle de la partie graphique du projet d'aménagement particulier « Quartier Existant » (PAP QE) de la commune de Junglinster concernant des fonds sis à Beidweiler, au lieu-dit « Uewent Terrens ».

La délibération a été approuvée par Madame le Ministre de l'Intérieur le 29 juillet 2021 sous la référence 18919/27C, PAG 27C/021/2020.

Le texte intégral de la délibération est à la disposition du public a la mairie de Junglinster à partir du 09 août 2021 au 23 août 2021 inclusivement.

En exécution de l'article 16 de la loi modifiée du 21 juin 1999 portant règlement de procédure devant les juridictions administratives, un recours en annulation devant les juridictions de l'ordre administratif peut être introduit contre la présente dans les trois mois qui suivent la notification de la décision aux parties intéressées ou le jour où ces derniers ont pu en prendre connaissance.

Pour le collège des bourgmestre et échevins

Le bourgmestre

le secrétaire